

Autour du caquelon

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **58 (1920)**

Heft 41

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-215876>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

aboutiraient à une ordonnance de non-lieu ou à une simple amende avec sursis.

Le 1^{er} octobre le premier sieur châtelain examina l'accusée qui, pressée d'avouer, reconnut une partie des griefs portés contre elle. Les jurés, convaincus de sa culpabilité, condamnèrent la femme Maurond à la « simple corde » sous réserve toutefois du bon vouloir de Leurs Excellences.

Leurs Excellences du *Conseil étroit* (hélas ! bien étroit !) de la ville de Fribourg, jugèrent la dite détenue « devoir être torturée avec la simple corde et le demi-quintal (aux pieds), entraa en confession jusques à but du droit impérial; au contre, sera le procédé renvoyé pour en recevoir ultérieur commandement. Le 3 octobre 1644. »

Françoise Maurond, accusée de sorcellerie et mise à la torture, a dû avouer ce qu'on voulait qu'elle avouât, et fut condamnée au supplice du feu, aiasi que ses deux accusatrices.

Et voilà comment, en ce *bon vieux temps*, après seize siècles de civilisation chrétienne, on rendait la justice dans notre bonne vieille Helvétie! O tempora! O mores!

Le passé a sans doute eu du bon, son histoire contient des pages héroïques et glorieuses, mais aussi de tristes et amers souvenirs, qui ont au moins cet avantage de nous faire mieux apprécier le présent.

Solandieu.

FAVEY. ET GROGNUZ

Nous rappelons que les abonnés au **CONTEUR VAUDOIS** peuvent se procurer au prix réduit de 3 fr. la jolie édition illustrée de Favey et Grognuz, et cela jusqu'à fin courant, en s'adressant à l'administration, Prê-du-Marché, 9.



TABLEAUX VILLAGEOIS

I

La vieille maison.

La vieille maison que j'habite est accrochée à la colline; Elle est toute voûtée, comme une grand'mère, qui se tient assise au soleil, les mains sur les genoux. Son toit à larges auvents est recouvert de tuiles brunes où déjà croit la mousse. Et de la cheminée s'échappe la fumée qui monte paresseusement dans le ciel bleu, puis s'étire en longs fils, pareils à ceux des toiles d'araignées. Les petites fenêtres regardent l'horizon avec des yeux de flammes quand revient le soleil couchant. Et les autres maisons du village sont à peu près toutes pareilles avec leurs jardinets où croissent les tulipes, les pivoines et les capucines, et d'où s'échappe du rocher un continuel bourdonnement d'abeilles. Elles se sont blotties, autour du vieux clocher, haut et carré, avec des lucarnes qui laissent apercevoir les cloches et d'où l'heure descend lentement sur les toits. D'abord on entend le bruit sourd des vieux ressorts qui crient, puis le marteau tombe et retombe, réveillant les campagnes endormies.

II

Marie.

Quand je t'ai vue pour la première fois, C'était par un beau dimanche, tout rempli de soleil

et de bourdonnements d'abeilles. Les cloches de l'église sonnaient dans l'air léger, et leur mélodie cuivrée passait lentement sur les toits. Tu portais, ce jour-là, une robe de mousseline blanche avec un ruban rose, serré autour de ta taille; et sous ton grand chapeau, tout fleuri de bluets et de marguerites, je te voyais sourire... parce qu'il faisait beau temps, et que les filles qui n'ont pas vingt ans rient toujours pour montrer leurs jolies dents. Tu étais la dernière; et, seule, tu as traversé la place — la place de l'église avec ses marronniers et son tilleul. Et, quand tu as passé sous le porche, tu es entrée au moment où les cloches achevaient de sonner. J'aurais voulu te suivre, mais je suis resté là, à écouter mon cœur battre dans le silence. Puis, quand a retenti le pas lourd des sonneurs dans l'escalier, je suis monté, sans bruit, sur la petite galerie, tout près de l'orgue. Alors j'ai revu ton chapeau de paille; tu te levais et tu penchais la tête pour prier.

Jean des Sapins.

Pas beaucoup. — Le petit Bob dine en ville. On admire sa tenue. Dans son assiette, on met un petit gâteau. Père de lui, sa maman lui dit à l'oreille :

— Qu'est-ce qu'on dit ?
Bob fronce le sourcil, baisse la tête, et d'une voix lente et profonde :
— Y en a pas beaucoup !..

A LA PORTE DE L'HIVER

Le chauffage économique.

NOUS ne sommes pas encore en hiver, soit, laissons au moins se terminer les vendanges; mais, inutile de vouloir ruser avec l'évidence et l'inévitable: l'hiver approche. Et ce sentiment que nous allons entrer bientôt dans la saison des frimas donne déjà le frisson à nombre de gens. Et leur appréhension est d'autant plus grande que, cette année encore, le combustible sera rare et cher.

Heureusement, il est un autre moyen de se chauffer que d'engouffrer ses économies dans un calorifère ou une cheminée. Ecoutez plutôt M. Raoul Lucet.

* * *

La source de la chaleur animale n'est pas au dehors: elle est en dedans de nous, et la meilleure façon de combattre le froid, c'est d'entretenir et d'attiser les combustions intimes, en veillant à ce qu'il se perde le moins possible de leurs radiations vivifiantes. Ne restez pas, sous le fallacieux prétexte que la bise est trop aigre, calfeutré au coin de votre feu, dans une atmosphère douce, peut-être, mais amollissante et empoisonnée.

Fabriquer plutôt de la chaleur en faisant fonctionner à force la machine musculaire. Faites de la gymnastique, faites du sport, de l'escrime, des haltères ou du patinage, courez, marchez, fût-ce même au grand air; sciez du bois, au besoin. Activez, en un mot, le grand jeu des réactions chimico-physiologiques, qui sont l'essence même de la vie et qui brûlent dans le corps les déchets de l'usure des tissus, comme on brûle du charbon sur la grille d'une cheminée.

Qui dit travail mécanique, en effet, dit élévation de température, et le plus sûr moyen d'arriver à pouvoir se passer impunément de la chaleur factice et précaire d'un poêle, mobile ou fixe, c'est le mouvement.

Faut-il ajouter que la chaleur ainsi spontanément engendrée, au sein de l'organisme, est autrement subtile et durable, autrement profitable que celle qu'on ramasse, au vol, pour ainsi dire, dans une étuve ou devant un brasier ?

Ce n'est pas tout. Il ne suffit pas de faire marcher la machine: il faut encore l'entretenir de combustible. Il faut donc manger, et manger le plus possible, car l'alimentation est à un corps vivant ce que la houille est à une chaudière. Plus la nutrition sera active, plus les aliments seront abondants, plus, surtout, ils seront riches en carbone, et mieux s'accompliront les fonctions respiratoires et circulatoires interstitielles, plus grande sera la chaleur dégagée... Quand il fait très froid, mangez donc beaucoup; mais au lieu de manger les premières choses venues, portez vos préférences sur les aliments qui donnent de la flamme, les huiles et les graisses de toutes sortes, le beurre, le lard, le sucre, etc.

N'abusez pas de l'alcool, cependant, quoiqu'il paraisse être et qu'il soit effectivement, dans une certaine mesure, le combustible par excellence. C'est que l'alcool n'est pas seulement un aliment: c'est aussi un poison. S'il commence, en effet, par stimuler l'activité des échanges organiques, il ne tarde guère à paralyser les éléments nerveux médullaires qui président à la nutrition des tissus, et la température, qui s'était un peu élevée au début, tend à redescendre. Ce n'est, en d'autres termes, qu'un feu de paille.

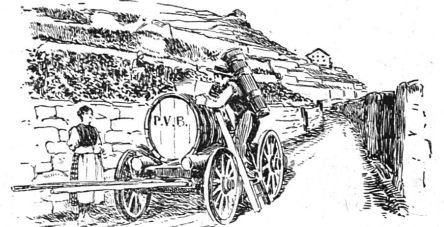
Sous cette réserve, et en résumé, puisque le corps est un foyer, jetez sans trêve de l'huile dessus.

Prenez bien garde, enfin, après avoir ainsi fabriqué de la chaleur, de la laisser perdre.

Le corps humain, en effet, comme tous les corps inertes ou vivants, rayonne de la chaleur, et le rayonnement est d'autant plus intense, — partant le déficit d'autant plus considérable — que la température du milieu est plus basse. Simple question d'équilibre!

L'important est donc d'opposer à cette irradiation refroidissante un obstacle approximativement insurmontable, d'interposer, en un mot, entre le corps chaud et le milieu froid une substance qui ne se laisse pas facilement traverser par les vibrations calorifiques.

La valeur des étoffes qui servent à fabriquer de chauds vêtements d'hiver ne tient pas à une prétendue puissance de caléfaction, mais à leur faible conductibilité pour la chaleur. Il est évident, en effet, que si la chaleur du dedans ne peut pas s'échapper parce que les issues lui sont fermées, le corps la gardera toute et en fera son profit.



AUTOUR DU CAQUELON

N de nos bons amis à la gentille attention de nous adresser une description de la fondue, écrite par un spirituel chroniqueur français, P. Ginisty. C'est un charmant petit morceau de littérature, mais nous doutons fort que nos cuisinières et nos gourmets, initiés aux secrets de la préparation d'une savoureuse fondue, usent de la recette un peu fantaisiste de M. Ginisty. Le chaudron « de cuivre » et le « litre » de vin blanc nous causent quelque perplexité.

Ecoutons M. Ginisty.

La fondue.

Y a-t-il un plat dont le nom fasse venir plus volontiers l'eau à la bouche et soit plus prometteur d'agréables sensations gastronomiques ?

Fondue! C'est toute une évocation!

On voit, dans un chaudron de cuivre, une savante préparation cuire à petit feu, mijoter, se réduire, pour devenir une crème savoureuse! Fondue, n'est-ce pas ce qui flatte délicatement le palais, « fond » sous la langue ?

La fondue, orgueil de Fribourg, gloire de pays de Vaud, source d'une ancienne rivalité entre les deux cantons, mets national, plat démocratique, n'exige cependant pas, pour sa confection, des substances recherchées ou de rares épices.

Il suffit de prendre un kilogramme de fromage de Gruyère, vieux si possible, de le couper en tranches

minces et de le faire fondre sur le feu avec un litre de vin blanc.

On remue, sans discontinuer, jusqu'à ce que cette composition ait pris l'apparence d'une crème lisse. Cette crème, liée avec un peu de féculé, arrosée d'un verre à liqueur de kirsch, doit être servie aussi chaud que possible.

La fondue doit se manger à même le plat, où chacun, à tour de rôle, trempe son pain.

N'est-ce pas là un symbole des mœurs patriarcales et familiales de la Suisse.

La fondue présidentielle.

Puisque nous en sommes au chapitre de la fondue, c'est l'occasion de rappeler qu'un compatriote — aujourd'hui célèbre — de M. Ginisty, avait, lui aussi, apprécié les attrait de la fondue. En effet, il y a quelques années, M. Millerand, qui vient d'être élu président de la République, s'était régalé, dit-on, d'une fondue, au Café Français, à Lausanne, en compagnie de quelques amis vaudois, entre autres feu Eugène Ruffy, ancien président de la Confédération.

Et puisqu'a été évoqué le nom du sympathique président de la République française, que les Lausannois ont eu le plaisir d'acclamer, rappelons une anecdote, peu connue, croyons-nous, qui nous parvient aussi par l'aimable entremise d'un ami du Conteur :

Georges Renard, ancien professeur de littérature française à notre Université, révéla naguère, par une historiette, un trait de caractère de M. Alexandre Millerand.

Il y a une vingtaine d'années, le président actuel de la République déjeunait à Bessoulet chez son ami le grand tribun Jaurès. C'était dans le Midi, en plein été; les mouches pullulaient. Jaurès versait à boire puis négligeait de fermer la bouteille où les mouches se précipitaient. Et M. Millerand de dire :

— Bouchez donc la bouteille, cher ami !

Jaurès replaçait le bouchon, repartait en propos éclatants, versait à boire et laissait de nouveau la voie libre aux insupportables bestioles.

— Cher ami, vous oubliez de boucher la bouteille, reprenait M. Millerand.

Et ce fut ainsi trois ou quatre fois jusqu'à ce que ce dernier prit le parti de remettre lui-même en place le bouchon.

Détail infime qui peint bien deux tempéraments très dissemblables...



LOION VA CHEZ LES FOUS

— Mais il y a longtemps que votre Loïon devrait être sous clef.

— Bien sûr, monsieur le docteur, on n'en disconvient pas, seulement, la vergogne...

— La vergogne, la vergogne. Vous serez bien avancé, syndic, quand il aura tout mis sens dessus dessous au village, ou, peut-être, assommé Pierre ou Paul...

— C'est ce qu'on s'est dit, ce matin, en municipalité. Ça ne peut plus durer.

— Ça a même trop duré.

— Si vous voulez, monsieur le docteur. Seulement c'est comme je vous dis, on n'est pas tant friand d'avoir un de nos ressortissants chez les fous...

— C'est juste. Il vaut mieux en avoir un à la Maison de force, le séjour est plus honorable.

— Oh ! monsieur le docteur !...

— Enfin, n'est-ce pas la vérité ? Voilà combien de temps que ce Louis Tauxe fait des siennes ? Tout le district le connaît. On a tout essayé : la société de tempérance a échoué, l'armée du salut... Oh ! ne haussez pas les épaules, syndic, si elle vous avait guéri votre Loïon, vous lui devriez une belle chandelle... Mais c'est tout pour rien. Le préfet lui a interdit les auberges... Vous dites ?

— Rien, monsieur le docteur.

— Mais si, mais si, vous disiez quelque chose.

— Eh ! bien, voilà : je disais que jamais Loïon n'a tant bu que depuis qu'il est interdit d'auberges...

— Ça ne m'étonne pas.

— Vous comprenez, les gens le plaignent. Alors chacun pense qu'il a soif et on lui offre un verre. C'est pas défendu.

— Et comme chez vous les âmes pitoyables sont aussi nombreuses que les gosiers altérés, mon Loïon mène une vie de Coccagne... Tenez, voici votre déclaration. Il faut le conduire à Cery aujourd'hui même.

— Guère moyen, monsieur le docteur. On s'est arrangé, l'assesseur Gindroz et moi pour le mener demain. Il y aura encore l'huissier Tabord. Parce que, on ne sait pas... si des fois Loïon se rebiffait...

— Ou est-il ?

— Oh ! rien à craindre, monsieur le docteur ; pour ce qui est de ça, il est réduit. On l'a enfermé dans le hangar à pompe. La porte est solide et puis bien « cotée ». Pas de danger qu'il s'échappe. D'ailleurs, aujourd'hui, il ne fait pas grand poussière. Il est tout assommé.

— Allons, au revoir, syndic, et ne tardez plus. Ça pourrait se gâter.

A vrai dire, ce Louis Tauxe n'était pas un mauvais garçon ; même, ayant bu, il ne cherchait noise à personne, si personne ne le taquinait. Célibataire, travaillant juste assez pour vivre et payer ses chopines — le vêtement se trouve toujours — il vivait une existence de philosophe, exempte de soucis et de contrariétés, voire assez joyeuse. Malheureusement, si Loïon ne querellait guère, les bons lurons du village ne laissaient pas de « l'engreinger » par des plaisanteries et des farces malaisément supportées. Profitant de sa gaité, on faisait de lui un jouet, un fantoche, neuf fois sur dix, cette opération tournait à mal. Loïon se fâchait, Loïon criait, Loïon menaçait... et les autres de rire, jusqu'à ce qu'un homme d'escient vint mettre le holà ! et rétablir l'ordre de l'auberge. D'ailleurs les joyeuses de Loïon étaient périodiques. Il demeurait relativement sobre pendant une ou deux semaines, puis tout à coup, il s'accordait une bonne série de bamboche : six à huit jours pendant lesquels il ne quittait la pinte que pour aller dormir dans son taudis, l'hiver, sous un arbre, l'été. Les gens disaient :

— Voici Loïon qui « mène » tout rude.

Et ils ne s'en inquiétaient pas davantage. Cependant, comme au cours de ces « menées », il lui arrivait de faire scandale, les autorités communales, à plusieurs reprises « examinèrent l'éventualité d'un internement temporaire » — ainsi parlait le secrétaire, monsieur le régent Kubli — sans, toutefois, décider rien. On disait :

— Faudra voir.

Puis, Loïon calmé, on n'en parlait plus. Cette fois, cependant, il fallut discuter et prendre parti. Le samedi, veille des rameaux, Louis Tauxe ayant « mené » toute la semaine, achevait sa journée à la pinte, comme d'habitude. Qu'advint-il ? On n'a jamais bien su ce qui le mit en colère, chacun jurant ne lui avoir dit « un mot plus haut que l'autre ». Quoi qu'il en soit, Loïon, pris d'une rage folle, brisa verres, bouteilles, vitres des fenêtres et eût continué par les meubles, si quatre ou cinq camarades n'étaient parvenus à le maîtriser. Aussitôt vaincu, et assez mal en point, il fut traîné au hangar à pompe et enfermé.

Un tel exploit obligea la municipalité à agir énergiquement. Réunie d'urgence, le dimanche matin, elle conclut à interner Loïon, pendant quelques semaines, à l'Asile des aliénés. Oh ! cette décision ne fut pas prise sans un peu de tirage. Le boursier, Jean-David Morier, ne se rendit qu'à la dernière.

— Payer une pension pour ce vilain sire, c'est pourtant dur, grommelait-il. A vous entendre, on dirait, ma foi, que la commune possède, en caisse, des mille et des cents.

Au fond, il eût préféré Loïon coupable d'un bon petit délit permettant à un tribunal de l'envoyer, pour six mois, au Pénitencier ou à la Colonie. « Ça le guérirait tout aussi bien, pensait le boursier, et ne coûterait pas un sou à la commune. » Mais le syndic envisageait autrement les choses.

— Rien de ça. Je ne veux pas qu'on ait le nom d'avoir des pensionnaires à la « grande maison ». Depuis dix-huit ans que je suis syndic, pas un de chez nous n'en a passé la porte. J'irai, ce matin même, demander au docteur une déclaration. Il connaît Tauxe, ça ne fera pas un pli. Et demain, on mènera ce « tabornio » à Cery. Voilà tout.

— Eh ! bien, va comme il est dit, et passe pour cette fois, mais la prochaine...

— Occupons-nous de celle-ci, boursier. Pour la prochaine, on a le temps de voir venir...

Mais le lendemain, lorsque le syndic voulut se préparer au départ, un incident d'étable — vache malade ou autre chose — le retint forcément au logis.

— Tant pis, dit-il à l'assesseur Gindroz, tu iras seul avec Tabord. Voici les papiers, tu veux assez faire ?

— Bien sûr, ce n'est pas bien malin.

— Veille-toi seulement que notre gaillard ne vous brûle la politesse. Tu le connais, c'est un tout fin.

— On ouvrira l'œil, n'aie pas peur. Et puis ce matin, il est tout paisible. Ça fait que...

— Enfin, je le répète : Veille-toi.

(A suivre.)

G. HERITIER.

BIBLIOGRAPHIE

La livraison d'octobre de la *Bibliothèque Universelle et Revue suisse* contient les articles suivants :

Henry Aubert, Alexandre Dumas anecdotique ; Francesco Cosentini, La Suisse et l'Italie en face des nouveaux problèmes sociaux et internationaux ; Esther Odermatt, La Zéphine. Nouvelle du Nidwald de jadis (troisième partie) ; H.-C. Andersen, Souvenirs d'enfance. A Copenhague ; E. Krieg, Vivekananda Swami. Un prophète moderne de l'hindouïsme ; Henri Malo, Un dossier de trahison. — Chroniques allemande, polonaise, politique, scientifique, suisse romande. — Revue des livres.

La *Bibliothèque Universelle*, à Lausanne, paraît au commencement de chaque mois par livraisons de 200 pages.

Prodigalité ! — Mme Durafort reçoit à dîner Mme Picassiette. On sert un magnifique poulet. Ce qui fait dire à Mme Durafort, furieuse, à la bonne :

— Oh ! Julie ! vous avez tué le plus gros : il faut vraiment que vous ayez perdu la raison, pour servir une si belle bête pour trois personnes.

— Parbleu ! fait malicieusement le mari de l'aimable hôtesse, il n'en fallait tuer que la moitié !

La concurrence. — Bien étrange, cette enseigne découverte sur la porte d'un coiffeur de *** :

Ici, l'on achète les cheveux de femme
VIVANTS

Mais, il y a mieux ; car, voulant renchérir, sans doute, un coiffeur concurrent, le coiffeur d'en face, a fait peindre sur sa vitre, en lettres énormes :

Ici, l'on achète les cheveux de femme
SUR PIED

Grand Théâtre. — La saison de comédie a débuté jeudi soir par *l'Enfant de l'Amour*, une des pièces les plus prisées de Bataille. Elle a été admirablement interprétée par nos artistes dont plusieurs sont, du reste, d'anciennes et bonnes connaissances. La mise en scène était de tout point remarquable. — Demain, dimanche, un drame qui résiste vaillamment aux années : *Le Courrier de Lyon*, jeudi prochain : première de *L'as de Cœur*, comédie nouvelle de Lucien Descaves.

Kursaal. — Le tour du Kursaal est venu hier. Brillante réouverture avec la *Fille du Tambour-Major*, l'opérette si entraînante d'Offenbach, où l'on eut grand plaisir à revoir Mme Marry Petidemange, la gracieuse divette et l'imitable comique Ridon, qui furent acclamés à leur entrée en scène. La pièce, très bien montée, se donne chaque soir.

PHOTOS GIROD, 29, RUE DE BOURG, 29
LAUSANNE — Ouvert jours et dimanches.

Vermouth NOBLËSSE
DÉLICIEUSE GOURMANDISE

SE BOIT GLACÉ G. 462 L.

FUMEZ LES CIGARES FROSSARD

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT.
J. MONNET, édit. resp.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.